

OBJECTIFS : Acquérir les connaissances nécessaires pour exercer en qualité d'agent de prévention et de sécurité

Durée :

26 jours (182 heures) sur 5 semaines.

Lieu de la formation :

En centre.

**CONTENU DE LA FORMATION****DURÉE DE VALIDITÉ DE 5 ANS**

- **Agent de prévention et de sécurité :**
 - Module Secourisme
 - Module environnement juridique
 - Module gestion des conflits
 - Module stratégique
 - Module prévention des risques d'incendie
 - Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier
 - Module sensibilisation aux risques terroristes
 - Module professionnel
 - Module Palpation de sécurité et inspection des bagages
 - Module surveillance par moyens électroniques de sécurité
 - Module gestion des risques
 - Module évènementiel spécifique
 - Module gestion des situations conflictuelles dégradées
 - Module industriel spécifique
- **Evaluation :**
 - Mise en situation ou exercices pratiques (PC de sécurité, rondes, interventions...)
 - QCM d'évaluation des connaissances acquises

Moyens et méthodes pédagogiques : Alternance d'apport théorique et pratique.

Groupe : De 4 à 12 personnes.

Profil du(des) formateur(s) : Formateurs et consultants en sécurité et incendie agréés par le CNAPS, l'ADEF et la Préfecture.

Moyen techniques : Salles, mannequins, défibrillateurs, extincteurs, bac à feu et PC de sécurité.

Pré-requis & Public concerné : Être titulaire d'une autorisation préalable ou provisoire délivrée par le CNAPS en cours de validité.

Nous contacter.

*Cette formation peut être réalisée en apprentissage.

Pour accéder
au planning des formations :

CLIQUEZ ICI

Pour plus d'informations
ou pour obtenir un devis :

CLIQUEZ ICI
